FITA INFO

Bureau de la FITA

OFFRE D'EMPLOI - FITA EVENT MANAGER

La Fédération Internationale de Tir à l'Arc (FITA) a un poste d'*Event Manager* à pourvoir.

Titre: FITA Event Manager
Lieu: Lausanne, Suisse
Type: contrat de travail (selon la loi suisse)

Résumé du poste
Le/la FITA Event Manager est responsable de la gestion d'ensemble de toutes les compétitions FITA. Il/elle sera également la personne de la FITA en contact avec les organisateurs d'événements, dont les Championnats du Monde, les Jeux Olympiques, les Associations Continentales, les Jeux Mondiaux et d'autres compétitions majeures.

Relation de travail
Le/la FITA Event Manager en référera au Directeur Exécutif de la FITA. Il/elle sera en relation étroite avec les organisateurs des Jeux Olympiques et des Championnats du Monde, avec les Comités d'organisation des compétitions majeures, avec les Officiels de la FITA, avec les Comités et les bénévoles, etc.

Conditions spéciales
Travail en dehors des heures normales et voyages à l'étranger possibles.

Responsabilité financière
S'assurer que les Comités d'organisation de tournois respecte leur responsabilité financière envers la FITA.

Tâches
1. Responsable de toutes les procédures de candidature pour l'organisation de compétitions, dont documentation, soutien aux villes candidates potentielles, rapport et analyse des candidature.
2. Développer et tenir à jour les "Manuels d'organisation de compétition" et la documentation.
3. Encourager et soutenir les Associations Membres et les Associations Continentales pour que les tournois qu'elles organisent soient un succès.
4. Assurer la liaison et la coordination entre les Associations Membres et les organisateurs d'événements majeurs.
5. Travailler en collaboration avec le Comité d'organisation d'un événement afin d'en assurer son image et son succès en:
    - Agissant en tant que Délégué Technique selon les Règlements de la FITA et en suivant de près l'avancée du Comité d'organisation par rapport aux délais prévus.
    - Etant responsable de exigences techniques qui comprennent:
        - La production TV et les besoins d'équipements pour les médias

- Les systèmes de chronométrage, points et résultats
- Le protocole et les cérémonies des récompenses
- Les systèmes d'inscription et d'accréditation

- Etant responsable de répondre aux exigences en marketing et sponsoring.

6. Fournir des rapports réguliers sur toutes les activités, dont un rapport financier régulier en liaison avec le Responsable des finances à la FITA.
7. D'autres tâches comme convenu.

Spécifications et qualifications personnelles

Obligatoire:

1. Avoir une grande expérience dans l'organisation de compétitions couronnées de succès au niveau de la gestion.
2. Etre capable de développer/proposer des projets et des plans pour les compétitions.
3. Etre axé sur ses objectifs.
4. Avoir l'envie et la possibilité de voyager à l'étranger lorsqu'il le faut.
5. Avoir une bonne maîtrise oral et écrite de l'anglais.
6. Etre une personne dynamique et pleine d'initiative capable d'être performant même sans une surveillance journalière. Avoir de l'initiative et de la créativité et être capable de travailler avec une grande diversité de personnes, aussi bien individuellement qu'en équipe, aussi bien avec des gens salariés que des bénévoles.
7. Avoir de bonnes connaissances informatiques.
8. Avoir des compétences administratives et organisationnelles.
9. Fréquenter le milieu du Tir à l'Arc.

Hautement souhaitable:

1. Avoir un degré d'instruction élevé ou l'expérience qui convient.
2. Avoir de bonnes connaissances du français.
3. Au moins 2 ans d'expérience pratique dans la gestion d'événements.

Souhaitable:

1. Un diplôme en Gestion de Sports et/ou une troisième langue sont un plus.

Arrangements contractuels

1. Bien que ce poste soit basé sur un horaire de 40 heures par semaine, cela demandera des périodes d'effort intensif afin d'accomplir le travail avec succès. Des heures en dehors des heures normales seront necessaries.
2. L'employé/e sera base au Bureau de la FITA à Lausanne.
3. Le salaire sera en rapport avec les compétences et l'expérience.
4. Les déplacements, l'hébergement et autres dépenses professionnels seront payés par la FITA.
5. Une assurance de voyage sera contractée selon les arrangements de la FITA.
6. L'engagement sera sujet à une période de d'essai de trois mois.
7. Les candidats/es doivent accepter de respecter toutes les règles de la FITA, dont le Code d'Ethique ainsi que la politique non-fumeur dans le bureau de la FITA, au cours des réunions et à toutes les occasions au cours desquelles il/elle représente la FITA.

Délai pour les candidatures: 1er septembre 2004

Veuillez envoyer vos dossiers à:

Mr. Terry Reilly, Directeur Exécutif
Fédération Internationale de Tir à l'Arc (FITA)
Avenue de Cour 135
1007 Lausanne, Suisse
Fax: + 41 21 614 30 50
Email: treilly@archery.org

VISITE DU PRESIDENT DU CNO IRAKIEN

Le 14 mai, le Président du Comité National Olympique Irakien, Monsieur Ahmed A. Al-Samarrai, nous a rendu visite au bureau de la FITA à Lausanne.

Mr. Al-Samarrai a été reçu par Terry Reilly et Pascal Colmaire. Leur discussion s'est portée en particulier sur l'état actuel et les projets de l'Association Irakienne de Tir à l'Arc, ainsi que sur les problèmes actuels rencontrés par la Fédération Arabe.

De gauche à droite: T. Reilly, A. Al-Samarrai, et P. Colmaire.

SPORTACCORD

Lausanne, Suisse, 15-20 mai 2004

Après Madrid l'an passé, la deuxième édition du Congrès SportAccord s'est tenue à Lausanne en Suisse du 15 au 20 mai. Cette édition a réuni plus de mille représentants en provenance d'une centaine de Fédérations Sportives Internationales affiliées à l'AGFIS (Association Générale des Fédérations Internationales de Sports), ainsi que des délégués de l'ASOIF (Association des Fédérations Internationales des Sports Olympiques d'été) et de l'AIOWF (Association des Fédérations Internationales Olympique d'Hiver). Etaient également présents à ce Congrès cette année des représentants du CIO, des sponsors, des architectes, des avocats spécialisés dans le sport, des représentants de la télévision ainsi que d'autres spécialistes.

L'idée de SportAccord est de donner aux Fédérations Internationales de Sports l'opportunité de discuter des principaux problèmes et des challenges auxquels elles sont confrontées. Présidé cette année par le Vice-président de l'AGFIS, Hein Verbruggen, SportAccord a discuté des thèmes de "télévision" et de "partenariat et relations".

La FITA était représentée à SportAccord 2004 par Terry Reilly, Françoise Dagouret, Ludivine Maitre et Efny Johan.

Comités

CONSTITUTION & REGLEMENTS

Motions et propositions pour les changements de loi
Congrès de la FITA 2005 – Madrid (Espagne), 18-19 juin 2004

Le 46ème Congrès de la FITA se déroulera à Madrid (ESP) les 18 et 19 juin 2005, à la veille des Championnats du Monde 2005 de Tir sur Cible en Plein Air.

En conséquence, nous attirons l'attention des Associations membres sur le calendrier qui découle des Articles 1.6.14 et 1.16.15, Livre 1 des C & R, concernant la soumission des motions et propositions de changement de loi :

Date du Congrès	**0 jour**	**18/06/2005**
Motions pour les changements de loi	240 jours	**21/10/2004**
Distribution dans 5 jours ouvrables		28/10/2004
Recommandations des comités	215 jours	15/11/2004
Distribution aux MAS, CAS, Conseil	200 jours	30/11/2004
Amendements	140 jours	29/01/2005
Agenda et distribution des documents	80 jours	30/03/2005

Toutes les parties autorisées à le faire doivent donc soumettre leurs motions et propositions de changements de loi à la FITA avant le 21 octobre 2004.

Associations Membres

CONTACT

Nous aimerions rappeler à toutes nos Associations Membres que c'est Chantal Steiner qui est la personne de contact à la FITA en ce qui concerne le **Calendrier, les Records Mondiaux et les Classements Mondiaux**. Veuillez s'il vous plaît la contacter directement: csteiner@archery.org.

TOURNOIS DU CLASSEMENT MONDIAL

Au cours d'un récent tournoi comptant pour le Classement Mondial, les responsables d'une Association Membre ont mal compris les termes utilisés et la structure du programme officiel et ont de ce fait réservé des billets d'avion selon leur compréhension de ce programme.

Les Associations Membres ont l'obligation d'utiliser les standards de catégories qui se trouvent dans le Livres de Règlements 2004, Livre 1, Article 4.4 pour les Epreuves FITA.

On rappelle aux Associations Membres qu'aucun changement de programme ne peut être fait dans les 30 jours précédents le début de la compétition sans une permission spéciale du Secrétaire Général de la FITA. Une assurance annulation devrait ainsi être considérée. De même, les archers qui voyagent à des compétitions doivent penser à contracter une assurance annulation pour le voyage et l'hébergement.

POSTE VACANT: ENTRAINEUR NATIONAL DES USA

La Fédération Américaine de Tir à l'Arc recherche un entraîneur national qui sera responsable de la planification à long terme, le développement et l'exécution de toutes les facettes du programme national de tir à l'arc. Ceci comprend l'enseignement des aspects techniques des compétences de tir à l'arc à un niveau international ainsi que d'autres domaines tels que l'entraînement physique et mental et autre gestion des athlètes.

Plus d'informations sur cette offre d'emploi sur http://www.archery.org/updates.html, ou contacter Brad Camp à USA Archery (bcamp@usarchery.org, Tél.: +1-719-632-4733).

Compétitions

COMITES D'ORGANISATION

Nos vérificateurs de résultats demandent aux Comités d'Organisation des compétitions FITA de bien vouloir utiliser les désignations suivantes:

RM pour Hommes Classique (Recurve Men)
RW pour Dames Classique (Recurve Women)
CM pour Hommes Poulies (Compound Men)
CW pour Dames Poulies (Compound Women)

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN PLEIN AIR

Les 16èmes Championnats d'Europe de Tir à l'Arc sur Cibles en plein air, qui se sont tenus à Bruxelles en Belgique du 17 au 22 mai 2004, revêtaient une importance particulière pour les archers européens. C'était en effet leur dernière chance de gagner l'une des dernières places qualificatives pour les Jeux Olympiques d'Athènes attribuées lors du "Tournoi Continental de Qualification Olympique" du 21 mai (voir pages 9-10 de cette FITA INFO pour la situation des places olympiques).

Les résultats complets sur: http://www.belgium-archery.be/brussels_2004/index.htm.

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR EN PLEIN AIR

La Grand National Archery Society a informé la FITA que pour le moment 317 archers et plus de 100 officiels en provenance d'une trentaine de pays se sont inscrits pour les Championnats qui se dérouleront à Lilleshall en Grande-Bretagne au mois de juillet (http://www.jotawc2004.info).

NOMINATION POUR LES PARALYMPIQUES

ATHOC a nommé la Juge grecque Madame Stamatina Grigoriou en tant que Adjoint DDT (Directeur des tirs) pour les Jeux Paralympiques qui se tiendront à Athènes en septembre.

COUPE D'EUROPE DE COURSE ARC

Berlin (Allemagne), 18-19 Septembre 2004

La FITA, EMAU et l'Association Allemande de Tir ont lancé leur invitation pour la Coupe d'Europe de Ski/Arc qui se déroulera à Berlin (GER), les 18 et 19 Septembre 2004. Les formulaires d'information et d'inscription sont disponibles auprès du bureau ou sur le site web de la FITA sous le lien "What's updated".

A noter que la date limite pour l'annonce des participants et les options d'hôtel est fixée au 30 juin 2004.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de :

Stefan Lehmann
Flämingstrasse 91
D - 12689 Berlin
Fax: + 49 (30)22 19 72 32
E-mail: stefanlehmann@aol.com

Développement

COURS D'ENTRAINEURS

De nombreux cours d'entraîneurs se sont tenus ces dernières semaines. Nous avons déjà obtenu de bons échos de ceux de Corée du Nord, du Liban et du Maroc.

Le Maroc prépare son retour sur la scène internationale, il vise une participation aux Jeux Méditerranéens de 2005. Il lui reste beaucoup à faire, et a besoin d'aide pour atteindre cet ambitieux objectif. Si vous pouvez aider ce pays, veuillez contacter la FITA (Pascal Colmaire) qui vous mettra en relation avec les dirigeants marocains.

Les stagiaires marocains

AFFILIATION DE NOUVEAUX PAYS

La Dominique

Le numéro de février 2004 de *FITA INFO* vous annonçait que la Dominique demandait son affiliation à la FITA. Puisque aucune des associations membres de la FITA et aucun des membres du Conseil de la FITA, n'a formulé par écrit au bureau de la FITA son éventuelle objection à cette demande d'affiliation, l'Association de Tir à l'Arc de la Dominique est devenue membre temporaire de la FITA depuis le 30 avril 2004.

Lors du prochain Congrès de la FITA (juin 2005 à Madrid en Espagne) l'affiliation finale de cette association nationale de tir à l'arc sera soumise au vote.

Vous pouvez envoyer vos messages de bienvenue et d'encouragement au Secrétaire Général, Monsieur Thomas Dorsett, dont le courriel est: dominicaarchery@yahoo.com

La Papouasie Nouvelle Guinée demande son affiliation à la FITA.
NB: Dans notre dernier numéro, ce pays était annoncé comme nouveau membre de la FITA. Ce qui n'est pas encore le cas; les étapes de notre procédure constitutionnelles doivent être préalablement respectées.

Ce pays a remis un dossier de demande d'affiliation conforme à notre règle 1.4.2. Selon notre règle 1.4.3 les actuelles associations membres de la FITA, ainsi que les membres du Conseil de la FITA, ont 60 jours pour formuler par écrit au bureau de la FITA leurs éventuelles objections à cette demande d'affiliation.

Sans objection sérieuse à l'issue de ces 60 jours (31 juillet 2004), l'Association de Tir à l'Arc de Papouasie Nouvelle Guinée deviendra un membre temporaire de la FITA jusqu'à notre congrès de juin 2005 à Madrid. Lors de ce congrès de la FITA l'affiliation finale de cette association nationale de tir à l'arc sera soumise au vote.

La Somalie demande son affiliation à la FITA.
Ce pays a remis un dossier de demande d'affiliation conforme à notre règle 1.4.2. Selon notre règle 1.4.3 les actuelles associations membres de la FITA, ainsi que les membres du Conseil de la FITA, ont 60 jours pour formuler par écrit au bureau de la FITA leurs éventuelles objections à cette demande d'affiliation.

Sans objection sérieuse à l'issue de ces 60 jours (31 juillet 2004), la Fédération Somalienne de Tir à l'Arc deviendra un membre temporaire de la FITA jusqu'à notre congrès de juin 2005 à Madrid. Lors de ce congrès de la FITA l'affiliation finale de cette association nationale de tir à l'arc sera soumise au vote.

Le Tchad demande son affiliation à la FITA.
Ce pays a remis un dossier de demande d'affiliation conforme à notre règle 1.4.2. Selon notre règle 1.4.3 les actuelles associations membres de la FITA, ainsi que les membres du Conseil de la FITA, ont 60 jours pour formuler par écrit au bureau de la FITA leurs éventuelles objections à cette demande d'affiliation.

Sans objection sérieuse à l'issue de ces 60 jours (31 juillet 2004), la Fédération Tchadienne de Tir à l'Arc deviendra un membre temporaire de la FITA jusqu'à notre congrès de juin 2005 à Madrid. Lors de ce congrès de la FITA l'affiliation finale de cette association nationale de tir à l'arc sera soumise au vote.

Antidopage

GROUPE CIBLE D'ATHLETES DE LA FITA

A la suite du Tournoi de qualification olympique de Bruxelles, le 21 mai, les athlètes suivants, ayant obtenu une place de quota pour leur pays, sont inclus dans le Groupe Cible d'Athlètes de la FITA:

Hommes	**Dames**
GODFREY Laurence (GBR)	DAMLA Gunay (TUR)
HRISTOV Yavor (BUL)	PIUVA Mari (FIN)
ORBAY Hasan (TUR)	HAIDN-TSCALOVA Veronika (GER)

Afin de pouvoir compléter le Groupe Cible avec tous les athlètes olympiques, il est demandé aux Associations membres d'informer la FITA (Chantal Steiner) de leur liste finale d'athlètes participant aux JO d'Athènes dès que celle-ci est confirmée.

LOCALISATION DES ATHLETES

Les formulaires de localisation pour le troisième trimestre 2004 (juillet à septembre 2004), sont disponibles sur le site web de la FITA sous le lien “Anti-Doping“.

Veuillez noter que la date limite pour le retour des informations est le 16 juin 2004.

Il est rappelé que, à partir de cette période, les manquements des Associations membres à fournir les informations seront strictement comptés, afin de répondre aux exigences des articles 5.5.3 et 12 du règlement antidopage de la FITA (Livre 1, Appendice 5 des C&R).

Pour toute question ou difficulté, merci de vous référer aux informations données dans le numéro d’avril 2004 de FITA Info, ou contactez Chantal Steiner ou Françoise Dagouret au bureau de la FITA.

AUTORISATIONS D’USAGE THERAPEUTIQUE

Le personnel et les officiels des AUT de la FITA ont récemment rencontré des difficultés dans la lecture de certaines demandes d’AUT. De plus, l’utilisation du fax, ou de copies de copies de formulaires ne nous rend pas les choses plus faciles... et cela retarde l’ensemble de la procédure.
Nous serions reconnaissants que chaque personne concernée dans les Associations membres, puisse s’assurer que le libellé des AUT est lisible, en écrivant en lettres majuscules, en particulier pour les coordonnées athlètes et les dénominations des médicaments.
Merci par avance de votre compréhension !

INFORMATION IMPORTANTE AUX PERSONNELS D’ENCADREMENT DES ATHLETES (ENTRAINEURS, ETC...)

D’après le Code mondial antidopage, certaines violations des règles antidopage ne concernent pas que les athlètes. En effet, les personnes définies dans le Code comme “personnel d’encadrement des athlètes“, c’est-à-dire “*tout entraîneur, soigneur, directeur sportif, agent, personnel d’équipe, officiel, personnel médical ou paramédical qui travaille avec un athlète, ou qui traite un athlète participant à des compétitions ou s’y préparant*“, sont concernées.

En particulier, “ *la possession d’une substance ou d’une méthode interdite par un membre du personnel d’encadrement, en relation avec un athlète en compétition ou à l’entraînement, à moins que la personne en question puisse établir que cette possession découle d’une autorisation d’usage à des fins thérapeutiques accordée à un athlète, ou à une autre justification acceptable“*, est une violation des règles antidopage. Il est donc fortement recommandé, par exemple, que tout personnel d’encadrement d’un athlète suivant un traitement médical personnel incluant une substance interdite puisse fournir, dans l’exercice de ses fonctions, ses propres ordonnances et certificats médicaux.

Questions & Réponses

AFFILIATION A LA FITA

Existe-t-il une affiliation directe auprès de la FITA (qui inclut une assurance) à laquelle les tireurs sur cibles peuvent souscrire?

La réponse de Pascal Colmaire: La FITA n’accepte comme Membre que les Associations Nationales de Tir à l’Arc (plus quelques Membres Associés). Nous n’offrons aucune affiliation individuelle pour les archers.

Athènes 2004

QUOTA

Situation après les places attribuées aux Championnats du Monde 2003 et dans tous les Tournois Continentaux Qualificatifs (TCQs).

DAMES

			Equipe
Pays hôte	**GRE**	3	1
Par équipe	**CHN**	3	2
	FRA	3	3
	GBR	3	4
	IND	3	5
	JPN	3	6
	KOR	3	7
	POL	3	8
	UKR	3	9
		27	
Individuel	**RUS**	3	10
	TPE	3	11
	USA	2	12
	GEO	2	
	SWE	2	
	ITA	1	
	TUR	1	
	MEX	1	
	AUS	1	13
	KAZ	1	
	ESP	1	
	BLR	1	
		19	
Tripartite	**BHU**	1	
	PHI	1	
	TJK	1	
		3	
TCQ COPANARCO	**USA**		*
	CUB		
	CAN		
		3	
TCQ AAF	**INA**		
	MYA		
	MAS		
		3	
TCQ FAA	**RSA**		
	EGY		
	EGY		
		3	
TCQ OAC	**AUS**		*
	AUS		*
	~~NZL~~	voir TGA	*Note 3*
		3	
TCQ EMAU	**TUR**		
	FIN		
	GER		
		3	

HOMMES

			Equipe
Pays hôte	**GRE**	3	1
Par équipe	**KOR**	3	2
	SWE	3	3
	ITA	3	4
	IND	3	5
	USA	3	6
	NED	3	7
	TPE	3	8
	UKR	3	9
		27	
Individuel	**AUS**	3	10
	FRA	3	11
	JPN	3	12
	RUS	2	
	DEN	1	
	LUX	1	
	ESP	1	
	POL	1	
	MEX	1	13
	GER	1	
	CHN	1	
	BLR	1	
		19	
Tripartite	**ESA**	1	
	BHU	1	
	TGA	1	
		3	
TCQ COPANARCO	**MEX**		*
	MEX		*
	CAN		
		3	
TCQ AAF	**CHN**		
	KAZ		
	INA		
		3	
TCQ FAA	**EGY**		
	EGY		
	MRI		
		3	
TCQ OAC	**NZL**		
	FIJ		
	NZL		*Note 4*
		3	
TCQ EMAU	**GBR**		
	BUL		
	TUR		
		3	

PLACES DE RESERVE

	DAMES			HOMMES		
Champ. du Monde	DEN	1	#1	POL	1	#1
	GER	1	#2	KAZ	1	#2
	MEX	1	#3	BEL	1	#3
	KAZ	1	#4	ISR	1	#4
	TUR	1	#5	RUS	1	#5
	GER	1	#6	GBR	1	#6
	CAN	1	#7	TUR	1	#7
	CAN	1	#8	BUL	1	#8

COPANARCO	CHI	#1		BRA	#1	
	CAN	#2		BRA	#2	
	BRA	#3		CAN	#3	
AAF	KAZ	#1		INA	#1	
	PHI	#2		QAT	#2	
	MAS	#3		BHU	#3	
FAA	CAF	#1		KEN	#1	
	KEN	#2		KEN	#2	
	UGA	#3		MRI	#3	
OAC	~~NZL~~	~~#1~~	*Note 3*	~~TGA~~	~~#1~~	*Note 1*
	TGA	#2	*Note 5*	~~NZL~~	~~#2~~	*Note 2*
				FIJ	#3	
EMAU	ITA	#1		DEN	#1	
	GER	#2		GER	#2	
	BLR	#3		IRE	#3	
	GER	#4		GER	#4	
	DEN			BLR		

Note 1: TGA a reçu une place Tripartite.
Note 2: Ne peut pas être en réserve car seulement 2 places peuvent être gagnées au cours d'un TCQ.
Note 3: Le CNO a décliné la place.
Note 4: Utilisation ou refus de cette place en négociation.
Note 5: Sous réserve d'un SMQ.

Liste au 25 mai 2004. Sous réserve de changements.

Calendrier

Toutes les compétitions de la FITA à l'adresse suivante: www.archery.org/calendar/calendar.html.

2004

28-30 mai	6e Championnats Africain de Tir sur Cibles en plein air	(MRI)
15-19 juin	**Grand Prix Européen (2ème leg)***	**Whyl (GER)**
5-10 juillet	19e Championnats du Monde de Tir en Campagne & 4e Championnats du Monde Junior	Plitvica (CRO)
13-17 juillet	**Grand Prix Européen (finale)***	**Antalya (TUR)**
19-25 juillet	8e Championnats du Monde Junior de Tir sur Cible en plein air	Lilleshall (GBR)
20-25 juillet	Championnats du Monde Universitaires de Tir à l'Arc	Madrid (ESP)
13-29 août	XXVII Jeux Olympiques	Athènes (GRE)
17-29 septembre	Jeux Paralympiques	Athènes (GRE)

2005

22-28 mars	8e Championnats du Monde en salle	Aalborg (DEN)
20-26 juin	43e Championnats du Monde de Tir sur Cible en plein air	Madrid (ESP)
28-30 juin	XV Jeux Méditerranéen	Almeria (ESP)
14-24 juillet	Jeux Mondiaux	Duisburg (GER)
15-21 août	Championnats d'Europe Junior	Silkeborg (DEN)

2006

20-25 août	20e Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Göthenburg (SWE)

2007

19-29 juillet	44e Championnats du Monde de Tir sur Cible en plein air	Leipzig (GER)

**Tournois du Classement Mondial*

La *FITA INFO* est publiée par le bureau de la FITA – Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse
Tél.: +41 21 614 30 50 – Fax: +41 21 614 30 55 – E-mail: info@archery.org – Site Internet: www.archery.org